



**PLAN DE
PROTECTION CHEVROLET**

**LA PERFORMANCE
ICONIQUE S'UNIT À
UNE PROTECTION
ICONIQUE.**



PROTECTION



CHEVROLET



Les réparations imprévues peuvent être coûteuses. Le Plan de protection Chevrolet représente une façon simple d'obtenir une protection supplémentaire à la garantie du fabricant.*

AVANTAGES

- Le seul plan de protection recommandé par Chevrolet et appuyé par GM
- Les plans peuvent être adaptés à vos besoins, avec un choix de durée de plans jusqu'à 7 ans / 160 000 km
- Vous choisissez votre franchise
- Une assistance routière sur 24 heures, jusqu'à 100 \$ par intervention**
- Un remboursement jusqu'à 50 \$ par jour pour un véhicule de location (5 jours max.)
- Une protection pour les réparations mécaniques, y compris les pièces et la main-d'œuvre pendant la durée du plan choisi*
- Un remboursement jusqu'à 190 \$ par jour pour interruption de voyage en cas de défaillance couverte à 150 km ou plus de votre domicile, jusqu'à un maximum de 500 \$ par incident**

*Le plan de protection s'applique simultanément avec toute garantie applicable du fabricant **Assistance routière 24 heures sur 24 et interruption de voyage disponibles uniquement avec les niveaux de protection Tech Protect et Total Plus

COMPARATIF DES PLANS DE PROTECTION

GRUPE MOTOPROPULSEUR | STANDARD | PROTECTION TECH | TOTAL PLUS

Moteur / Moteur diesel	🔒	🔒	🔒
Boîte de vitesses / Boîte-pont	🔒	🔒	🔒
Traction avant / Propulsion	🔒	🔒	🔒
Chaufferette et climatiseur		🔒	🔒
Systèmes électriques		🔒	🔒
Freins		🔒	🔒
Suspension avant		🔒	🔒
Direction		🔒	🔒
Système de refroidissement et d'alimentation		🔒	🔒
Dispositifs technologiques de pointe installés à l'usine			🔒
Véhicules électriques			🔒
Émissions			🔒
Dispositifs supplémentaires de protection			🔒
Carrosserie et habitacle			🔒
Accessoires électriques			🔒
Suspension arrière			🔒

LA PROTECTION TOTAL PLUS PEUT VOUS FAIRE ÉCONOMISER

Boîte de vitesses **6 167 \$[†]**

Chaufferette / Climatiseur **1 226 \$[†]**

Caméra d'aide au stationnement **308 \$[†]**

[†]Source: Les prix représentent les coûts approximatifs des réparations pour les véhicules Chevrolet au cours de l'année civile 2023 et servent uniquement d'exemples. Ils ne doivent pas être considérés comme une liste réelle des prix des pièces et services chez un concessionnaire GM. Les pièces et les composants couverts varient en fonction du plan acheté.

EXCLUSIONS

Les réparations couvertes par la garantie du fabricant du véhicule. Les défaillances de pièces ou de composantes causées par un manque d'entretien, des conditions pré-existantes, des modifications au véhicule, une mauvaise utilisation ou une utilisation abusive, la course, un accident, une collision, du vandalisme, les conditions météorologiques, ou l'utilisation du véhicule à une fin répertoriée sous « véhicules non admissibles » dans le contrat. D'autres exclusions s'appliquent. Pour de plus amples renseignements, consultez votre concessionnaire ou référez-vous au contrat.



PROTECTION



Le plan de protection Chevrolet est le seul plan de protection conçu spécifiquement pour les acheteurs de véhicules Chevrolet et appuyé par les ressources mondiales de General Motors. Le présent dépliant décrit les avantages offerts sous le plan de protection Chevrolet. La Compagnie General Motors du Canada se réserve le droit de modifier les prix et les plans en tout temps, sans aucune obligation. Consultez votre concessionnaire Chevrolet pour obtenir des renseignements sur le plan de protection, les prix et les lignes directrices sur l'admissibilité des véhicules. Les produits offerts peuvent varier d'une province à l'autre. Certaines conditions, exclusions et restrictions s'appliquent.

©2023 General Motors. Tous droits réservés. Les marques figurant dans la présente sont des marques de commerce ou de service de GM et de ses filiales, sociétés affiliées ou concédants de licence.